

## Ensemble poursuivons la restauration de l'église Saint Symphorien de Touches à Mercurey (Saône et Loire)



*Notre église Saint Symphorien de Touches, construite entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle, se démarque par son style gothique et son clocher original.* Classée monument historique depuis 1913 elle est l'élément majeur de notre patrimoine communal.

Mais, elle souffre, depuis de nombreuses années, de désordres extérieurs et intérieurs qui affectent sa stabilité générale.

Une première tranche de travaux a donc été réalisée en 2016 grâce à des fonds publics mais également l'aide financière de l'Association l'Angélus et les dons des nombreux participants à la souscription ouverte en partenariat avec la Fondation du patrimoine.

Que ceux qui ont permis cette première étape soient ici vivement remerciés. Mais l'aventure se poursuit et nous devons tous ensemble engager une deuxième tranche portant sur l'intérieur de l'édifice: maçonnerie, sol, enduits, menuiseries, décors peints, bancs de la chapelle baptismale, mise en sécurité des objets mobiliers, etc....

Ces travaux, malgré les fonds publics obtenus, représentent une charge lourde pour notre commune. Une nouvelle fois, nous devons nous mobiliser pour permettre de rendre tout son éclat à notre église.

**Nous pouvons tous devenir acteurs de ce projet majeur pour notre commune en apportant notre pierre à la préservation de ce témoin de notre vie quotidienne depuis plus de 900 ans.**

**Les donateurs, qu'ils soient particuliers ou entreprises, pourront bénéficier de déductions fiscales incitatives grâce à la Fondation du patrimoine qui pourra apporter un financement complémentaire en fonction du montant de la collecte. Vous pouvez nous soutenir en faisant un don par chèque ou via le site sécurisé de la Fondation.**

**Faisons un nouvel effort pour que l'église Saint Symphorien de Touches continue de rayonner sur le village de MERCUREY en Côte Chalonnaise mais aussi dans nos cœurs, nos souvenirs, nos émotions....**

**Mobilisons nous !**

### Contacts et renseignements sur ce projet

**Auprès du maître d'ouvrage :**

Mairie de Mercurey - 53 Grande Rue - 71640 MERCUREY / Tel : 03.85.98.91.20 - E-mail : [mairie.mercurey@wanadoo.fr](mailto:mairie.mercurey@wanadoo.fr)

**Et auprès de l'association :**

Association de l'Angélus, rénovation de l'église de Touches - Mairie de Mercurey - 53 Grande Rue - 71640 MERCUREY

Tel : 03.85.98.03.92 - E-mail : [angelus.touches@gmail.com](mailto:angelus.touches@gmail.com)

**Ou Fondation du patrimoine Bourgogne Franche-Comté :** 88 rue Jean-Jacques Rousseau BP 25105 - 21051 DIJON

Tel : 03.80.65.79.93 - E-mail : [bourgogne@fondation-patrimoine.org](mailto:bourgogne@fondation-patrimoine.org)

*Découvrir tous nos projets sur internet : [www.bourgogne.fondation-patrimoine.org](http://www.bourgogne.fondation-patrimoine.org)*

Je fais un don de ..... €

## pour la restauration de l'église Saint Symphorien de Touches à Mercurey (71)

La Fondation du patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, a été reconnue d'utilité publique le 18 avril 1997.

J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération, ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après la date de lancement de la présente souscription, ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6%.

Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine.

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.

Je souhaite recevoir un reçu fiscal, à joindre à ma déclaration de revenus, me permettant de bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'impôt :

 Sur le revenu Sur la fortune (ISF) Sur les sociétés**Ordre du chèque : Fondation du patrimoine : Eglise Saint Symphorien de Touches à Mercurey**

Pour les **particuliers**, ce don ouvre droit à une **réduction de l'impôt sur le revenu**,

à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable. (Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt).

**Ou de l'impôt sur la fortune** à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €. (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

(Ex : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt).

Pour les **entreprises**, réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires. (Ex : Un don de 100 € = 60 € d'économie d'impôt).

► Seuls les dons de particuliers ayant obtenu un label de la Fondation du patrimoine durant la durée de celui-ci, et les entreprises ayant travaillé sur le chantier de restauration, pour les travaux concernant cette souscription **ne pourront pas bénéficier de reçus fiscaux**.

Nom ou société.....

Adresse fiscale (adresse de votre chèque) **Le reçu fiscal sera établi exclusivement au nom et adresse du chèque.**

.....

CP ..... Ville.....

Tél.....Mail .....

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'association seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leurs communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale de Bourgogne.

**Comment faire votre don ?**

1 don = 1 reçu fiscal envoyé, à déduire du montant de votre impôt

**Par courrier**

► Envoyez ce bulletin complété et accompagné de votre chèque signé

(ordre : Fondation du patrimoine : Eglise Saint Symphorien de Touches à Mercurey)

à la Fondation du patrimoine Bourgogne - BP 25105 - 21051 DIJON.

**Par Internet**

► Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé : [www.fondation-patrimoine.org/38330](http://www.fondation-patrimoine.org/38330)

Ou

► Flashez ce QR code à l'aide de votre smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet.

(L'installation d'une application QR codes gratuite, est requise)

**Présentation de la Fondation du patrimoine**

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du patrimoine est devenue un **partenaire reconnu** de l'engagement culturel local et un moteur efficace du développement économique de nos communes. Elle a pour but essentiel de **sauvegarder et valoriser le patrimoine** rural non protégé : Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, bateau, patrimoine industriel, mobilier, patrimoine naturel, maritime....

**Aux côtés de l'État** et des principaux acteurs du secteur, **elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets**. Elle permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux, et mobilise le **mécénat d'entreprise**.

Un récent contrôle de la cour des comptes, définit la Fondation du patrimoine comme un **organisme à la gestion économique rigoureuse**, hybride, mi-public, mi-privé. Elle est maintenant chargée, à l'échelle nationale, de la mission d'**intérêt général** de préservation active du patrimoine non protégé.

La Fondation du patrimoine dispose d'une **organisation décentralisée** à l'échelle régionale, départementale et locale. Guy Bédel dirige la **délégation régionale Bourgogne Franche Comté**, composée de 28 délégués départementaux et de pays tous bénévoles, il est assisté de trois chargés de mission, tous trois salariés.